



### Eglises d'Os et de Marsillon

L'église d'Os est dédiée à Saint Pierre et Saint Paul et celle de Marsillon l'était à Saint-Martin.

La paroisse principale est Marsillon jusqu'en 1700, ensuite la paroisse d'Os quoique annexe, sera 50 ans après dotée d'un presbytère et ainsi le curé desservant les deux églises fera sa résidence à Os.

Lasale est curé d'Os en 1700, en 1740 c'est Labourie qui sera remplacé en 1750 par Barères Honoré, celui-ci a laissé un livre de raison, qui permet de mieux connaître la vie des deux paroisses à son époque.

Prêtre de la paroisse d'Os et de Marsillon, Honoré Barères y sera en fonction du 5 mai 1750 au 18 septembre 1771, date de son décès, il sera inhumé dans le sanctuaire de l'église d'Os, la cérémonie sera faite par Casaux de Mauvesin, curé de Mourenx.

Son livre de raison qu'il avait débuté en 1740 nous indique que sa première messe fut dite le 12 octobre 1732 en l'église de Lucq de Béarn. Ces renseignements permettent de mieux comprendre la vie des prêtres entre Os et Marsillon, ainsi que les ressources dont ils ont bénéficié.

Honoré Barères sera prêtre-vicaire à Susmiou, Castetnau, Lucq de Béarn. C'est le 2 décembre 1740 qu'il est prêtre et vicaire à Lucq de Béarn. De son passage en cette paroisse, il rapporte le décès du barnabite Jacques Leschémiat, de Lescar, janséniste, relégué avec le père



Chambre, dans l'abbaye de Lucq. Il écrit « *Jacques de Lachémia est mort dans son obstination, c'est pourquoi il fut privé des suffrages de l'église, ayant été enterré nocturnement hors de la terre sainte, par ordre des vicaires généraux, car l'évêque était absent* ».

Il mentionne que son père est décédé le 9 mars 1737 et précise aussi que son frère est décédé à Alcanis, en Aragon, le 22 avril 1738.

Il indique les familles Laussat et Laussat Tétignac et Saint-Julien ainsi que les Barères-Lassalette parmi ses parents.

Dans les extraits de son passage à Os Marsillon il nous écrit :

« *L'an mille sept cent cinquante et le cinquième jour du mois de may, j'ai pris possession de la cure de Marsillon et d'Os, son annexe* »

En fait il se rend directement à Os car cette église a un presbytère, ce qui ne semble pas le cas de Marsillon. L'abbé laïc d'Os et Marsillon est monsieur Coste, d'Oloron.

« *Le seize du sus dit mois de mai, au dit an (1750), je suis arrivé dans la paroisse d'Os, veille de la Pentecôte et y ait commencé à y faire les fonctions curiales, le jour de la fête, disant la messe chantée et parlant au peuple et le lendemain j'ai été à Marsillon pour la même chose.*

*Le 26 mai 1750, jour de la fête de saint Philippe de Néri, j'ai commencé à loger et à coucher au presbytère d'Os, mon frère aîné et ma sœur s'y étant rendus ce même jour, avant-veille de la fête de « corpus Christi ».* Ensuite il mentionne qu'il fait le 25 mai 1751, des achats d'ornements pour les deux paroisses chez Lamarque et Nogué, marchands à Oloron.

Il prend en main les divers bénéfices de sa cure, ainsi le 7 juillet 1752 « *j'ai convenu avec Jean Bourrasse et Herranet d'Os, qu'ils ramasseront et porteront à la grange du presbytère toutes les gerbes de froment et orge, fèves du territoire et décimaire d'Os, à moi appartenant et ce au moyen de neuf mesures de bled que je leur donnerai de la pile, savoir quatre mesures et demi de froment et quatre mesures et demi d'orge, le tout en plein et pour la vérité. J'ai signé Barères prêtre.*

*Le 19 septembre 1752 j'ai payé au sieur Laguillon, régent (instituteur) à Lagor, les hosties de l'année, au moyen d'une mesure de froment* ».

Honoré Barères vivra au presbytère d'Os avec sa sœur qui l'accompagnera sa vie durant, il aura aussi des servantes, celles-ci seront souvent d'Os ou de Mourenx.

Il note qu'il paye pour l'année à Marie Moncade, 30 livres et aussi une chemise et une paire de souliers. Elle demande son congé le 19 novembre 1751.

Le 19 décembre 1751 il paye à Marie Portarriu 24 livres et une paire de souliers ainsi qu'une chemise.

Le 4 mai 1755 il paye à la fille Lacroux, de Lucq de Béarn, 21 livres de gages et une chemise et en commentaire : « *si on est satisfait, 3 livres pour une paire de soulier* », il indique qu'elle a été congédiée le 2 mai 1756.

Le 14 septembre 1755, pour Catherine Portarriu, comme par le passé, 27 livres, 2 chemises, 2 coiffures et un tablier. Elle s'est retirée le 11 octobre 1757.

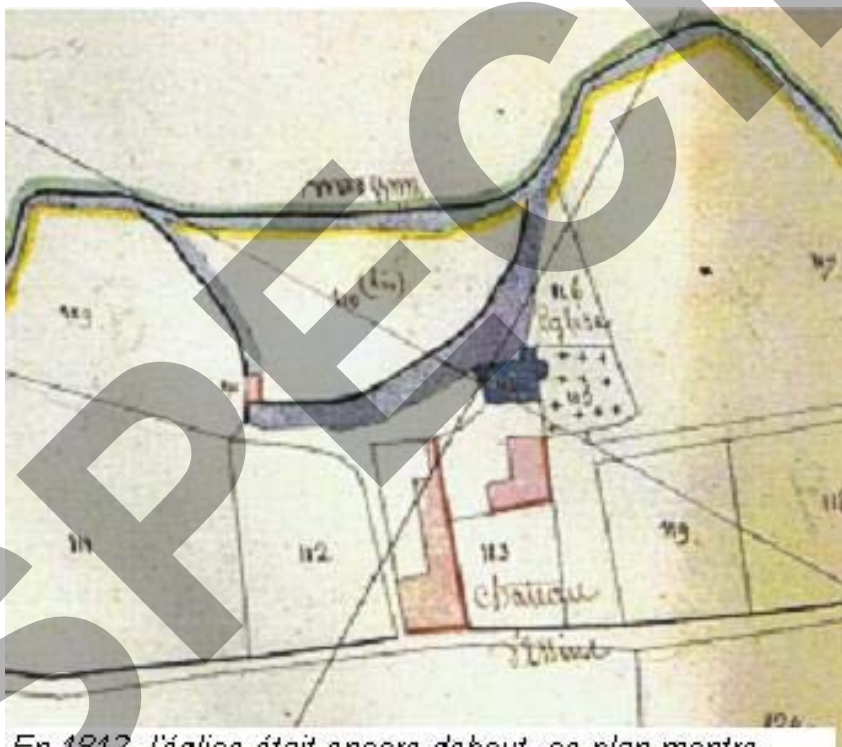
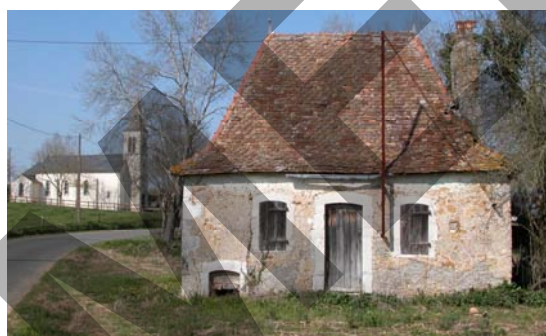
Il mentionne aussi qu'il paie le 26 avril 1757 à monsieur Conte abbé laïque d'Os, habitant à Oloron, de la vaisselle d'étain que celui-ci avait fait venir de Bayonne.



Est-ce le ruisseau l'Ozenx qui a donné son nom au village ou l'inverse ?

Toujours est-il que le village et ses habitants ont depuis toujours profité de la générosité du ruisseau et de l'eau en particulier. Plusieurs moulins ont été alimentés par le ruisseau et de nombreuses sources ont été répertoriées dans le village.

L'une d'elle, Godelimacq, qui a peut-être conservé la mémoire d'un **culte ancien** (voir le Bulletin n°6) surgissait au XIX<sup>e</sup> siècle à l'intérieur d'une maison. Était-ce la même maison (et la même source) qui avait été recensée en 1385, sous le nom de "bone-font" ?



*En 1812, l'église était encore debout. ce plan montre qu'un bâtiment (l'abbadie) flanquait alors la nef côté sud. Le nouveau château était déjà construit, de même que les granges et autres bâtiments agricoles. Le baniu, si près de l'église a sans doute amené les crues destructrices.*

Crideloup.

C'est à proximité du ruisseau que l'abbaye laïque fut implantée, et c'est cette proximité qui fut sans doute la cause de la ruine de son église.

A son origine, il semblerait qu'elle dépendait de l'abbaye de Sordes.

Comme la plupart des églises paroissiales, l'église d'Ozenx dédiée à St Pierre a été construite vers le XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle dans le même enclos que son cimetière. Un moulin y avait également été construit.

L'abbaye laïque d'**Ozencs** a été recensée comme domeniature du Larbaig, dans le dénombrement de 1385.

Le même document nous apprend qu'il y avait alors un curé (capera) qui occupait la maison

Comment et à quelle époque les seigneurs juridictionnels d'Ozenx en devinrent-ils propriétaires ?



Ce pan de mur restant de l'église en ruine montre de ce côté des traces de ce qui pourrait être une cheminée.

On peut penser que la maison d'abbaye et l'église ne formaient qu'un seul bâtiment.

Jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, on connaît peu d'abbés laïcs d'Ozenx. Seuls les noms de **Miramont de Mosqueros** "*abbesse d'Ozenx*" et de **Jean d'Esse** apparaissent dans les registres des notaires du XV<sup>e</sup> siècle. A partir de la Réforme les abbés sont mieux connus, à commencer par **François de Casarromer** le premier protestant à détenir ce bénéfice.

**François de Casarromer** qui, devant la commission pour la restitution des biens ecclésiastiques, tente de conserver l'église pour le culte protestant, arguant qu'il n'y a que sept ou huit familles catholiques dans le village.

**Jean d'Ozenx** par contrat du 22 mai 1664 donna cette abbaye à son fils pour lui permettre "d'entrer aux Etats de Béarn".

**Daniel**, fils du précédent.

**David** fait la déclaration de l'abbaye laïque en 1675.

**Pierre** en 1706, présente un nouveau curé à la cure St Pierre d'Ozenx et à son annexe St Jean de Montestrucq car le seigneur d'Ozenx est aussi possesseur de l'abbaye laïque de Montestrucq.

Le curé qu'il nomme en 1706, en remplacement de CAPDEVIELLE décédé, est son oncle noble François de PEDEMONT de Lagor.

Après la Révolution les acquéreurs de l'abbaye laïque firent construire une belle demeure. La famille Leclercq qui l'acquiert ensuite, utilisa l'ancien cimetière pour y faire la sépulture familiale.

La famille Leclercq participa par des dons à la construction de la nouvelle église. Les vitraux en gardent le



souvenir.



## SAINTE-SUZANNE-DE-BÉARN<sup>1</sup>

Dans le village de Ste Suzanne le seul lieu de culte est l'église catholique sous le vocable de Ste Suzanne<sup>2</sup>. Il possède deux cimetières l'un jouxtant l'église et l'autre, protestant, que vous trouverez après avoir passé le pont du Laà en montant la rue La Carrère, sur la droite. On peut noter les restes de l'oratoire, situé chemin Pourtaou, érigé par Mme Sophie de Baure autour de 1835 et les traces d'une chapelle à l'intérieur du château de Baure.

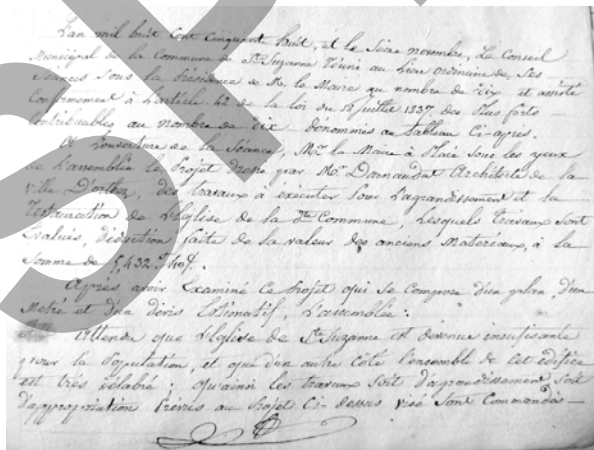
A l'occasion de la visite de l'évêque de Bayonne, Monseigneur Jauffret, le 17 mai 1901, le rédacteur du compte-rendu fait une description sommaire de l'église : « l'édifice est à deux chapelles, sacristie en arrière, voûte avec nervures, pavage en marbre dans toute l'église, boiseries tout autour, la boiserie du sanctuaire atteint la naissance de la voûte. Bel autel en marbre avec deux grands anges adorateurs. Vitraux. Clocher à flèche. »

Sur cette photo de 2013, on constate que la structure extérieure n'a pas changé. Entrée sous le clocher à flèche agrémenté de clochetons latéraux. Nef flanquée de deux chapelles symétriques. Abside arrondie et une grande sacristie dont la maçonnerie et la toiture s'harmonisent joliment avec celle de son église. Autre caractéristique le chœur regarde l'ouest alors que la plupart des églises ont le chœur orienté à l'est.

Ce même 17 mai 1901, M l'abbé BERGERET Pierre, curé depuis le 26 juin 1899, dans la présentation de sa paroisse à Mgr l'évêque de Bayonne lui dit : « Mes espérances reposent sur le concours dévoué trouvé auprès des familles de la paroisse [...] Témoin la construction de cette église, bâtie moins de deux ans après l'arrivée de M l'abbé ADOUE (1864-1884), presque sans autres ressources, du moins au début, que les matériaux provenant des démolitions de l'ancienne église. »

Au dire de l'abbé BERGERET Pierre, l'église que nous voyons en 2013 était terminée en 1866.

La consultation des délibérations du Conseil Municipal prouve que les édiles se souciaient de restaurer l'ancienne église depuis le 8 juin 1856... « la commune a déjà dû s'imposer extraordinairement pour subvenir à des dépenses indispensables étant dans l'obligation forcée d'y recourir pour restaurer l'église »



Ci-contre délibération du 16 novembre 1858 décidant d'agrandir et restaurer l'église, car « l'ensemble de cet édifice est très délabré. »

Les années suivantes se passèrent à demander une subvention au gouvernement de Napoléon III, des aménagements de son projet à l'architecte, et la participation des paroissiens aux travaux. Finalement, le 25 février 1861, les conseillers municipaux renoncent au projet par 13 voix à 4... Les années suivantes ce sont des discussions et des ébauches de solution qui n'aboutissent pas. Quand le Conseil est d'accord, le Sous-préfet d'Orthez ne l'est pas et inversement.

<sup>1</sup> Suite à la demande du Conseil Municipal, le Ministre de l'Intérieur a autorisé l'ajout « de Béarn » le 27 avril 1918 et le Conseil Municipal, le 11 août 1918, « décide que la commune portera le nom de Sainte Suzanne de Béarn ».

<sup>2</sup> Au VIème siècle, une église de Rome était sous le vocable de Ste Suzanne, s'agit-il d'une martyre du IIIème siècle, sous l'empereur Dioclétien dont Suzanne aurait refusé d'épouser le fils pour ne pas renier son vœu de virginité ?

Enfin le 6 octobre 1865 :

« Le 3 octobre 1865 personne ne s'est présenté à la Sous-préfecture d'Orthez pour faire les travaux trouvant le prix de 3986,27f pas suffisamment élevé pour tous les travaux indiqués dans le plan et les devis, cependant M le maire est très certain qu'en faisant faire les travaux par régie, en partageant le travail en plusieurs petites portions données aux ouvriers de la commune, en faisant choix d'un régisseur actif et intelligent on pourrait arriver à faire les travaux indiqués. »

La demande d'autorisation de régie et de la nomination d'AUSSAT fils, Pierre comme régisseur est soumise au Sous-préfet. Cette proposition est acceptée et les travaux vont être menés tambour battant.

Le 12 avril 1866 le Conseil Municipal constate que les travaux de reconstruction de l'église sont bien avancés et demande au Sous-préfet l'autorisation de se servir de l'emprunt et des sommes allouées par le gouvernement ou par les impôts afin de payer les ouvriers.

## MOBILIER DE L'ÉGLISE :

Nous constatons que la description de l'intérieur de l'église de 1901 est toujours valable aujourd'hui.



L'autel de marbre blanc et les anges adorateurs sont tels que décrits. Par contre la statue du Sacré-Cœur au-dessus du tabernacle a été dressée plus tardivement. Les boiseries montent bien jusqu'à la naissance de la voûte.

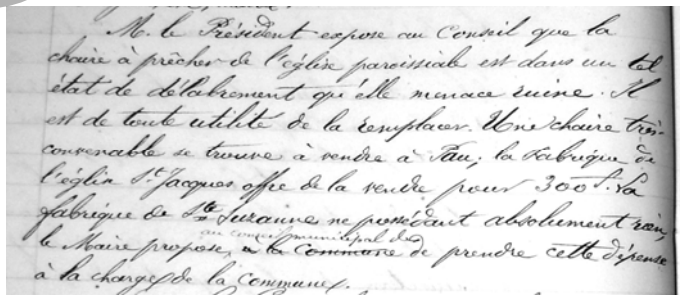
Les vitraux datent de 1866 et représentent St Charles Borromée, Ste Sophie, St Jacques, St Henri. Ils sont l'œuvre de la Manufacture de vitraux pour églises et oratoires



créée en 1860 par Jules MAUMÉJEAN (1837-1909) à Pau. Trois générations de Mauméjean développèrent l'entreprise. Leurs vitraux et mosaïques décorent plus de 500 bâtiments notamment en Béarn, au Pays Basque, en Espagne, en France et de part le monde.



Le 10 août 1878, la fabrique étant sans ressources, le maire propose que la commune achète une chaire à prêcher à la fabrique de St Jacques de Pau, celle de l'église menaçant ruine.



Dans la nef, à gauche, une grande toile du Christ en croix faisait face à la chaire qui fut démontée dans les années 1970. Des cinq panneaux sculptés la constituant, les 4 évangélistes ont servi à fabriquer un autel "face au peuple" : 2 pour les côtés et 2 pour la façade. Le bas-relief restant constitue l'ambon.





### Lieu de culte dans notre village

#### Église Saint-Pierre aux Liens

Au Moyen Âge, le Curé de SARPOURENX habitait la domengadure de Gaurets, non loin de l'église, d'après le dénombrement des feux de Gaston FÉBUS de 1385.

Par la suite et jusqu'à la révolution, le desservant a dû occuper la maison dite de Prébende, vendue vers 1800 comme bien de l'Eglise passé à la Nation, à la famille LABORDE, sans doute à l'époque de la suppression de la cure.

Depuis lors SARPOURENX est rattaché à la paroisse de MASLACQ. Il est à noter le portail d'accès de la maison LABORDE à l'enclos de l'église qui permet à *Madeleine* de veiller particulièrement à l'entretien de celle-ci.

L'église Saint-Pierre qui date du XIII<sup>ème</sup> siècle ne présente pas d'éléments architecturaux médiévaux, sans doute à cause des dommages que firent les protestants et de la transformation dès 1570 de l'église en temple, comme dans tout le Béarn.

Le pasteur MAGENDIE desservait alors les paroisses de MASLACQ et de SARPOURENX. Sa famille émigra en HOLLANDE, puis en ANGLETERRE lors de la révocation de l'édit de NANTES (1685).

En 1617, sous le règne de Louis XIII est promulgué l'édit de *main levée* des biens ecclésiastiques et le rétablissement du culte catholique.

Nous rappelons que la paroisse était de patronage laïque, le seigneur du MOULIA en était titulaire.

*« Rétablissement du culte catholique en Béarn. Restitution des biens ecclésiastiques. Mise en possession du 31 octobre 1620.*

*Présents devant les mesures de l'église Saint Pierre : David de LABORDE et Bertrand de BONEFONT.*

*A l'évêque sont remises les mesures et le cimetière, avec les obits et autres droits ; au Sieur De BORDENAVE, la dîme, qui appartient à la prébende de BARTETY, qu'il a accoustumé de prendre annuellement.*

*(en 1578, la dîme appartenant aux « couers » aux choristes de LESCAR, était affermée 59 écus à Joan deu CASSAET d'ORTHEZ. Des terres avaient été vendues à maître Johan CRIDALOP de SARPOURENX.)*

*Dans un mois, les protestants tiendront leurs réunions dans un local de leur choix, en attendant qu'on leur bâtit un temple à frais commun. Le cimetière demeure à l'usage de tous jusqu'à ce qu'une entente intervienne entre les deux parties. »*

Extraits du livre d'Henri LASSALLE.

Aujourd'hui, les seuls éléments anciens sont :

### A l'extérieur :

#### La cloche de l'église

Sur le clocher mur de l'église est suspendue sur un joug en chêne la cloche très ancienne en bronze et pèse 70 kg. Ses mensurations : 45 cm de hauteur et 48 cm de diamètre.

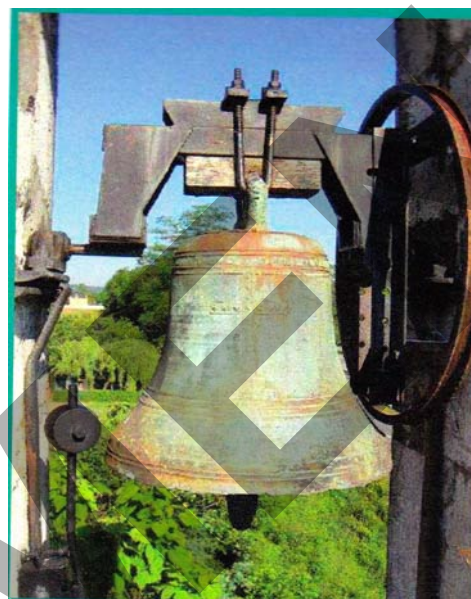
Dessus est gravé « *Santa pètre ora pro nobis* : Saint Pierre priez pour nous ». On peut également lire : *fp peyraube* et la date de sa création : 1743.

En effet, elle a connu l'époque de la Révolution Française et a survécu aux guerres qui se sont succédées jusqu'au siècle dernier.

Notre miraculée a donc un âge très remarquable, ce qui la rend unique et importante dans notre village car elle est le témoin de tous les événements tristes ou joyeux.

Pour cette raison il a été demandé auprès de la Préfecture, vu l'intérêt historique et patrimonial qu'elle représente, son classement dans le cadre de la protection au titre des monuments historiques pour bénéficier d'une restauration bien méritée.

Cette vieille « *Dame en préretraite* » est fissurée à l'endroit où frappe le maillet, le balancement arrêté, le moteur du tintement également.



#### L'ancienne croix qui date du 18<sup>ième</sup> siècle veille sur le cimetière.



Derrière l'église côté autoroute, il y avait le cimetière des Cagots.

La porte d'entrée dans l'église qui leur était réservée a disparu.

Ci-dessous l'article des Fors et Coutumes du Béarn les concernant

DE BEARN. 103  
ARTICLE IV.  
Lòs Cagotz no se debèn mesclà ab lòs autres homis per familiara conversacion : avans depèn habità separatz dèus autres personnages ; & no se meteran dayant lòs homis & femnas, à la Glisfa, ni Processio : s : à la pena d'una Ley Major per calcuna vegada qui faràn lo contrary.  
ARTICLE V.  
Et es prohibit à toutz Cagotz no portà Armas autres, qu'aqueras qui han besonh per lors officis : suüs pena de sengles Leys Major, per calcuna vegada qui faràn lo contrary. Et lòs Juratz haberàn facultat de se saisir de lors Armas : lasquoas seran convertidas au profit deü Senhor deü Loc, & de la causá publica, per egalas portioös.  
ARTICLE VI.  
Lòs Ladres no podèn poblà à plus avant, ni en autre part ; que à las maißons qui lòs son deputadas per lòs domicilis. Et en calcuna Ladraria no deu demora que un Ladre solèt, ab sa familia : Mes lòs passantz & repassantz se y poderàn retirà, & demorà tant solament per dus jorns.

#### Article IV

« Les Cagots ne doivent pas se mêler avec les autres hommes pour les conversations familières ils doivent habiter séparément des autres personnes et ne pas se mettre devant les hommes et les femmes à l'église et dans les processions ; sous peine d'une sanction majeure à chaque fois qu'ils feront le contraire.

#### Article V

Il est interdit à tous les Cagots de porter d'autres armes que celles dont ils ont besoin pour leur travail. Sous peine de sanction majeure pour chaque fois qu'ils feront le contraire. Et les jurats auront la faculté de se saisir de ces armes lesquelles seront données au profit du seigneur du lieu et de la cause publique par égale portion.

#### Article VI

Les Cagots ne pourront peupler davantage de maison et seulement habiter dans les maisons où ils ont élu domicile. Et dans chaque maison ne peut demeurer qu'un ladre avec sa famille. De plus les passants et les voyageurs ne pourront s'y retirer et demeurer seulement que deux jours. »

Sur la gauche, en descendant, le cimetière protestant.



Le village de Sauvelade né au 12<sup>e</sup> siècle autour de l'abbaye, n'a connu que le culte chrétien. Sans église paroissiale, les habitants fréquentèrent la chapelle du monastère et leurs premiers curés furent les pères abbés ou le prieur.

Les premiers moines fondateurs du monastère en 1127 étaient des bénédictins. L'ordre, fondé en 529 par St Benoît connu plusieurs ramifications (Clunisiens et Cisterciens entre autres) dont les règles étaient plus ou moins strictes.

Le 11 janvier 1287, réunis dans la salle capitulaire, les religieux de Sauvelade choisirent d'observer la règle cistercienne plus stricte et demandèrent leur rattachement à l'abbaye de Cîteaux. Cette décision, acceptée par le chapitre général de l'ordre cistercien, eut pour conséquence d'une part, son affiliation (voir en fin de chapitre) à l'abbaye de Gimont (Gers), d'autre part, la construction<sup>1</sup> d'une chapelle selon les normes dépouillées cisterciennes.

Celle-ci, tout comme le monastère, connut bien des péripéties, à commencer par la période protestante. Après que les troupes de Montgomery en 1569, eurent chassé les moines et incendié<sup>2</sup> le monastère, il semble que la chapelle n'était pas totalement détruite et qu'après réparations, elle a pu servir de temple pour ceux de la religion réformée.

La période révolutionnaire eut surtout pour effet de mettre fin au statut de monastère pour les bâtiments conventuels qui subsistaient.

### Les Abbés et moines de Sauvelade

(1345-1347)	Arnaud Raymond, abbé	(1562-1566)	Tristan de Ste Colomme abbé
(1393-1394)	Arnaud de Cézserac abbé	(1629-1631)	Jean de Nougé, prieur
	Perarnaud d'Abidos, moine	(1700-1722)	Jacques d'Aspremont, abbé
(1462-1471)	Arnaud-Ramon d'Idernes abbé		
(1536-1539)	Johanet de la Salle, moine	<i>(de 1578 à 1626 François de Laborde, abbé laïc protestant)</i>	
	Pés de Mailhos, abbé		
	Tristan de Luxe, abbé		
(1456 -1495)	Jean de Salle abbé		
	Bernard de Guilhem-Pée, prieur		
	Arnaud d'Astée sous prieur		
	Arnaud de Lembeye, moine		
	Bertrand de Gentaà, moine		
	Bernard de Barbé, abbé		
	Pierre de Seney abbé		

<sup>1</sup> Les premiers moines bénédictins avaient assurément eu pour premier soin de bâtir une chapelle. Celle-ci, un siècle plus tard, ne devait plus correspondre aux besoins du monastère qui s'était agrandi.

<sup>2</sup> Les archives de l'époque ne nous éclairent pas sur la réalité des événements qui se sont passés alors. Beaucoup de légendes sont nées autour de ces événements.

## L'église

La chapelle du monastère qui est devenue église paroissiale au 17<sup>e</sup> siècle est très ancienne. D'après Michel Grosclaude, l'historien de l'abbaye, elle était très certainement bâtie en 1287 quand le roi d'Angleterre Edouard 1<sup>er</sup> est venu y célébrer l'anniversaire de son couronnement. L'abbaye était alors dédiée à la vierge. Après la période protestante, devenue église paroissiale, elle fut dédiée à St Jacques. L'église, telle que nous la connaissons aujourd'hui, a conservé la sobriété cistercienne.



On peut avoir des doutes sur l'originalité de son plan en forme de croix grecque qui, selon certains, lui aurait été apporté par les réparations, faites après l'incendie de 1569 : le fond de la nef trop abîmé n'aurait pas été reconstruit. Ces réparations n'ont en définitive que peu modifié son aspect extérieur.

Une modification plus significative fut apportée à la fin du 19<sup>e</sup> siècle par la municipalité, sous l'imitative de l'abbé CAMPS<sup>3</sup>, alors curé de la paroisse. La tour du dôme qui était couverte de bardeaux fut rehaussée de deux mètres et coiffée d'une flèche en ardoise abritant les cloches.



*Cette photo du fond de la nef et de la tribune, met en valeur les pilastres en encorbellement.*

---

<sup>3</sup> Les habitants, relayés par leur pasteur, s'étaient plaints de ne pas entendre la cloche de l'église et demandaient à la municipalité de faire monter une cloche plus grosse. Seulement il a fallu se rendre à l'évidence que l'état du clocher ne pouvait supporter le poids et les vibrations d'une telle cloche sans quelques réparations. C'est donc ce désir d'une seconde cloche qui a été le motif de transformation du clocher de Sauvelade.



## VIELLESEGURE

Le culte chrétien qui est encore le seul pratiqué de nos jours à Vielleségure a des origines aussi anciennes que celles du bourg primitif sur lequel la bastide fut créée en 1339.

Une abbaye laïque est probablement à l'origine de la **paroisse**.

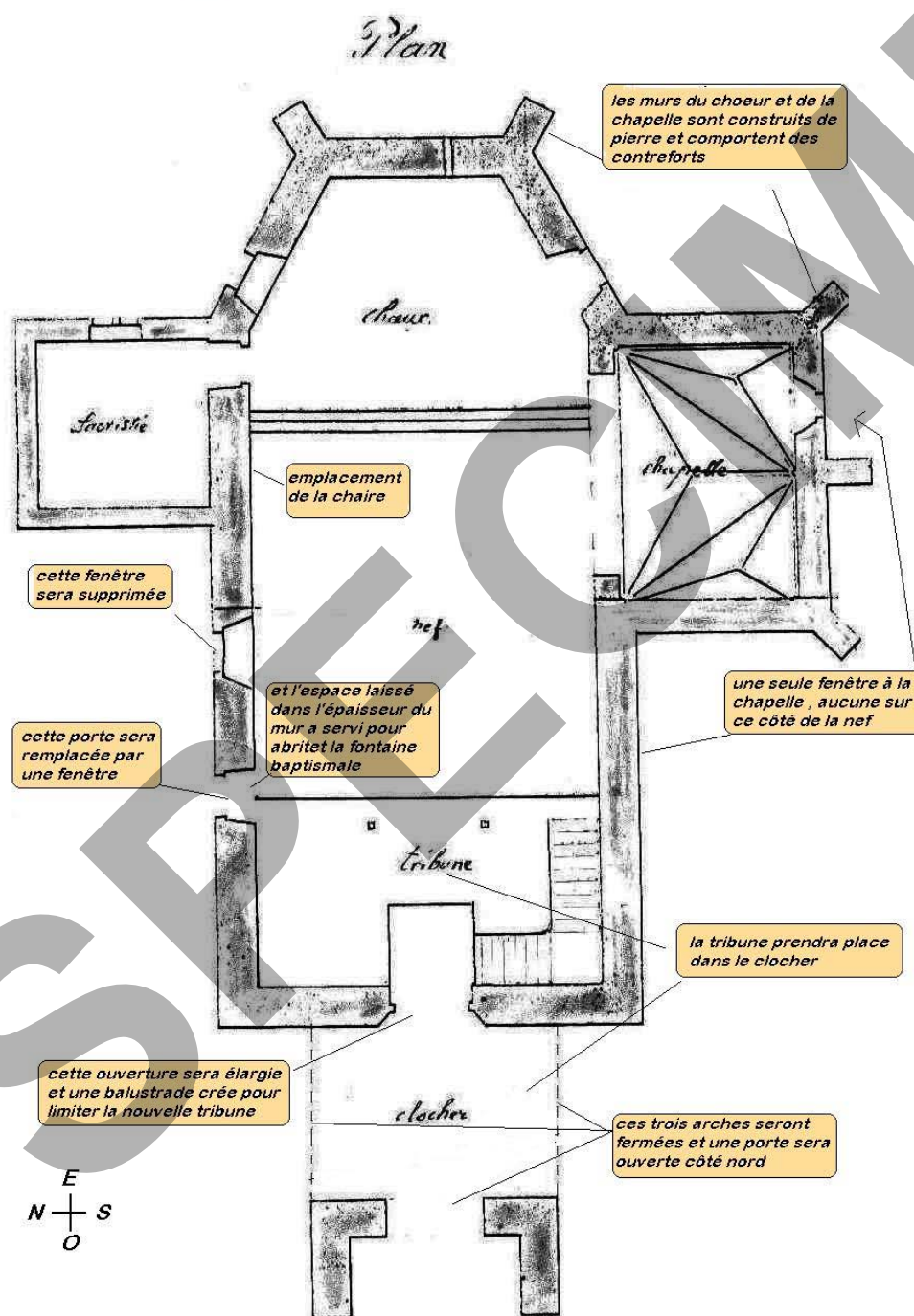
Si l'on a des éléments pour situer cette abbaye laïque à proximité de l'église actuelle, il n'est pas permis d'affirmer que cette dernière ait été construite sur les bases de l'ancienne.

Pourtant, l'église Saint Bertrand a semble-t-il été construite en plusieurs étapes.

### L'église St Bertrand

Les plans et les devis, tels que l'architecte Darnaudat les a dressés en 1868 en vue de faire les agrandissements qui ont abouti à son état actuel, révèlent, par leurs différents styles, qu'il y a eu plusieurs étapes de construction, sans pour autant nous en révéler la chronologie.

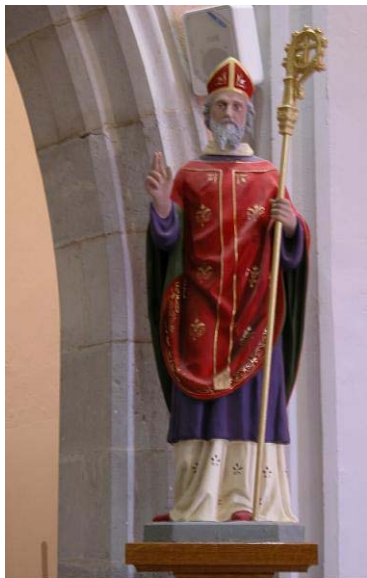
- ✓ La **nef** rectangulaire, d'une largeur de 8,55 m, est conforme au plan de la plupart des églises paroissiales primitives que l'on trouve dans notre région. Le porche s'ouvrait sous le clocher. Une porte plus petite ainsi qu'une fenêtre se trouvaient sur le flanc nord de la nef.



Plan de l'église dressé par d'Arnaudat en 1868

Elle pourrait être la partie la plus ancienne

- ✓ La **chapelle sud** construite avec une voûte sur croisée d'ogives révèle une construction plus riche (entre le 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> siècle).
- ✓ Le **clocher tour** avec ses trois arches de pierre taillée formaient un espace couvert où les réunions publiques pouvaient se tenir. (Lui aussi a pu être construit au 14<sup>e</sup> siècle).
- ✓ Le **chœur** trapézoïdal surélevé, possède deux fenêtres. Son mur extérieur comporte des contreforts, tout comme la chapelle sud. Il pourrait bien avoir été construit (ou reconstruit) à la même époque que la chapelle.



St Bertrand de Comminges le patron de l'église

Ces quelques observations nous laissent supposer que la chapelle sud n'est peut-être pas la partie la plus ancienne de l'église. Elle ferait partie des modifications apportées à l'ancienne église paroissiale lors de la transformation du bourg en Bastide, c'est-à-dire au 14<sup>e</sup> siècle.

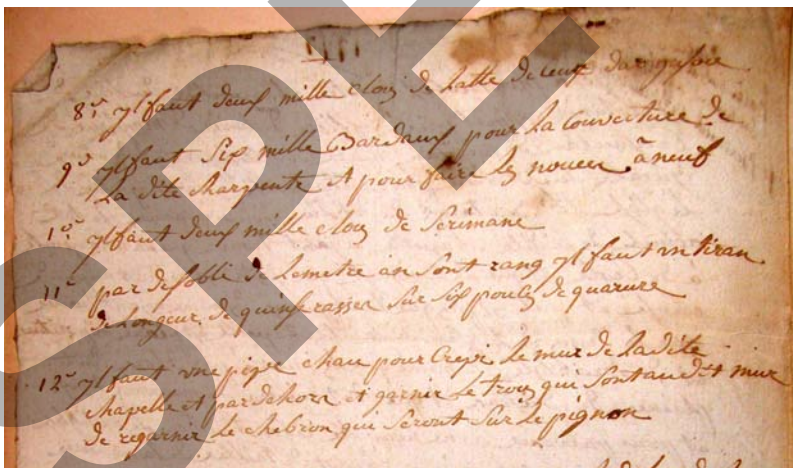
Un autre argument à cette thèse, la dédicace<sup>1</sup> à Saint Bertrand de Comminges dont la canonisation n'a été officielle qu'au 13<sup>e</sup> siècle.

Il est donc tout à fait probable que le vicomte Gaston II, le créateur de la bastide et son épouse Aliénor de Comminges soient à l'origine des transformations de l'ancienne église et de cette dédicace. La nouvelle chapelle était probablement destinée à abriter des reliques du saint évêque de Comminges, et donnait un cadre plus noble aux dévotions du couple vicomtal lors de leurs séjours à Vielleségure.

Alors que les murs de la nef ont été construits selon la méthode ancienne (des doubles murs de moellons entre lesquels on entassait de la terre), la chapelle possède des murs pleins en pierre avec des contreforts et une voûte sur croisée d'ogives reposant sur

des **culs de lampes sculptés**<sup>2</sup>. La **niche** découverte lors de la dernière restauration en 2004 était probablement prévue pour recevoir des reliques.

Les transformations apportées à l'église au 14<sup>e</sup> siècle n'ont pas été les dernières. Des réparations à la toiture de la chapelle ont été nécessaires en 1777. Le devis du charpentier Montalibet de Bastanés a été conservé.



on ne sait si l'usure de la sculpture des culs de lampes de la chapelle est due au temps ou à une mutilation délibérée

Ce devis nous apprend qu'une pièce avait été construite au dessus de la chapelle où se trouvaient pierre d'évier et cheminée.

Cette pièce à vivre ne pouvait être accessible que par un escalier extérieur<sup>3</sup> et possédait sans doute porte et fenêtre. Elle rehaussait le bâtiment qui a probablement eu dans ses débuts, la forme d'une tour.

<sup>1</sup> On ne connaît pas la dédicace de l'église primitive. Les premières églises étaient généralement dédiées aux saints apôtres et martyrs des premiers siècles de la chrétienté.

<sup>2</sup> Ce qui reste des sculptures peut faire penser à la représentation d'anges. Cela ne pouvait convenir au culte réformé.

<sup>3</sup> Un corbeau de pierre fiché dans le mur ouest a peut-être servi de soutien à un escalier.